



Le val des oiseaux

Forêts et pâturages ; lacs et rivières, tel est le décor du sud de l'Avesnois. Au cœur de cet espace vert, s'étend le lac du Val Joly, un plan d'eau de 180 ha, le plus grand au nord de Paris. Ce site dispose d'une palette de paysages et une grande richesse écologique qui séduisent quantités d'animaux et plus particulièrement les oiseaux.



3 Martin pêcheur.



4 Le Val Joly.



5 Grèbe huppé.

Si le randonneur sait se faire discret, il pourra sans doute, faire la connaissance de ces hôtes sympathiques. Mais attention de ne pas les vexer s'il ne sait pas les nommer...

Un sentier de découverte ornithologique peut vous fournir des explications au travers de 14 stations. Le circuit prend alors un autre aspect aux yeux du randonneur qui, éclairé par cet halo de connaissances, profitera pleinement du spectacle qui s'offre à lui.

Le Val Joly fait partie intégrante d'une ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux).

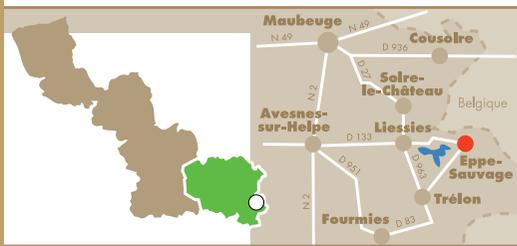
Le lac et les prairies inondables fournissent en abondance nourriture et matériels de construction des nids, sites privilégiés de halte et de repos pour les oiseaux hivernants et migrateurs. Ce lieu est ainsi devenu le paradis des Cormorans, Grèbes, Hérons, Chevaliers, Bécasseaux ou du Balbuzard pêcheur.



6 Grands cormorans.

à VTT dans le NORD

Avesnois



Les informations mentionnées couvrent un périmètre de 10km.

Activités et curiosités

Fellerries : Moulin à eau, Musée des bois jolis- écomusée de l'Avesnois (03.27.60.66.11)

Fourmies : Ecomusée du Textile et de la Vie Sociale (03.27.60.66.11).

Hestrud : Café-Musée de la Douane et des Frontières (03.27.59.28.48).

Ohain : Verger biologique (03.27.60.22.19).

Sains-du-Nord : Maison du Bocage - écomusée de l'Avesnois (03.27.60.66.11)

Sars-Poteries : Musée-Atelier départemental du Verre (03.27.61.61.44), moulin à eau Delmotte (03.27.61.60.01), atelier poterie « La Pâtière » (03.27.59.35.49).

Trélon : Atelier-Musée du verre en saison (03.27.59.71.02), Centre de Loisirs « le Bol Vert » (03.27.60.84.84)

Waller-Trélon : Ecomusée de l'Avesnois - maison de la Fagne (03.27.60.66.11), circuit découverte de la pierre bleue au coeur du village.

Parc Départemental du Valljoly (Epe-Sauvage) : Destination nature : site touristique et de randonnées (03.27.61.83.76).

Manifestations annuelles

Parc Départemental du Valljoly : fête de l'été le 14 juillet,

« Joly Jazz » festival de jazz en Avesnois en juillet (03.27.61.83.76)

Sains-du-Nord : Fête du Cidre en oct (03.27.59.82.24).

Trélon : Fête de la Saint Pansard en mars (03.27.57.08.18), Fête de la Saint Laurent fin août (03.27.59.71.02 ou 03.27.60.66.11).

Waller-Trélon : Fête de la Pierre en mai (03.27.59.70.17).

Avesnois : La chouette nuit en mars, nuit européenne de la Chauve-souris en août, « Kiosques en fête » en juin (03.27.77.51.60), Portes ouvertes chez les producteurs fermiers en juillet (03.27.77.39.07)

Parc naturel régional de l'Avesnois : Sorties guidées gratuites « Découverte nature et culture en Avesnois » Maison du Parc- Grange Dimière à Maroilles : espace de découverte, Point Environnement Conseil, vitrine du terroir (03.27.77.51.60)

Renseignements

Parc Départemental du Valljoly : 03.27.61.83.76

Office de Tourisme de Sars-Poteries : 03.27.59.35.49

Office de Tourisme du Solrézis : 03.27.59.32.90

Office de Tourisme du Pays de Trélon : 03.27.57.08.18

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à VTT dans le NORD

Avesnois



N° 21

Le Tour du Lac Epe-Sauvage, Willies

(19 km - 2 h 30)



1 Val Joly.

- Randonnée VTT
- Le Tour du Lac : 19 km
- Durée : 2 h 30
- Départ : Parc Départemental du Val Joly, maison d'accueil
- Balisage rouge
- Carte IGN : 2807 Ouest



2 Centre National de VTT, Val Joly.

L'avis du randonneur :

Parcours s'adressant à des VTTistes avertis. Les vues sur les contours du lac et l'ambiance forestière et bocagère sont remarquables, mais les difficultés techniques et physiques décourageront le néophyte. La vie sauvage pourra être observée si l'on sait rester discret. Pour des circuits plus faciles, procurez vous le guide de randonnée VTT édité par le Parc Départemental du Val Joly. Les Roquettes (3,5 km) et l'Olympique (5 km), tracés et non décrits, peuvent constituer des variantes au Tour du Lac.

Les circuits VTT du Nord pour la famille et les sportifs

Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 2, 4 : P. Cheuva, 3, 5, 6 : T. Tancrez

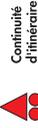


Le Tour du Lac (19 km - 2 h 30)

Départ : Parc Départemental du Val Joly, maison d'accueil.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle :
0 300 600 m

1 Descendez vers le lac et longez celui-ci à gauche. Passez la chicane installée dans la hâte. A la fourche suivante, prenez à droite.

2 A la sortie du bosquet, descendez sur la droite, passez la chicane et continuez à gauche. Longez le lac jusqu'à la route. Empruntez celle-ci à droite un court instant, avant de grimper à gauche le sentier.

3 Suivez le chemin goudronné à gauche puis, au niveau de la chapelle, le sentier à droite et, de nouveau, le chemin goudronné à droite.

4 Prenez à gauche puis le chemin à droite au pied de l'étang, et rejoignez la chapelle Saint-Ursmar. Avant la chapelle, virez à droite et descendez jusqu'à la route. Effectuez un crochet droite / gauche et franchissez l'Helpe Majeure sur la passerelle. Continuez à droite sur le chemin.

5 Engagez vous à gauche sur le sentier puis sur la route. A l'intersection suivante, poursuivez à droite.

6 A la statue, empruntez la RD 119 à droite puis, 250 m plus loin, entrez dans le sous-bois. Continuez à droite sur la route forestière. Au carrefour forestier, obliquez dans le premier chemin à droite. *Prudence dans la descente.*

7 Au niveau du lac, virez à gauche. Longez les berges puis le site des Grandes Pâtures. Descendez de nouveau vers le lac et traversez le bras du Voyon. Après le pont, engagez vous immédiatement à droite dans le sentier pour continuer en sous-bois sur 2 200 m. *Vues sur le lac.*

8 Prenez à droite et contournez le petit lac par la gauche. Roulez sur le chemin forestier jusqu'à une route.

9 Prenez à droite et traversez les hameaux de Champiau puis Hériprié, avant de rejoindre le village de Willies. *Attention à la descente. Bien suivre le balisage.*

10 Empruntez à gauche la RD 133, traversez le village puis tournez à droite sur le chemin goudronné. Notez les chapelles typiques de l'Avesnois.

11 Poursuivez sur le chemin à droite puis tout droit à l'intersection suivante. Passez ensuite à gauche de la ferme et longez le camping.

12 Descendez à droite. Au stop, dirigez vous à gauche puis, après le pont, allez à droite vers la base nautique. Après la passerelle, restez sur le chemin principal et retrouvez la Maison du Parc.

A

B

C

D

E

F

G



- Respectez le code de la route et les autres usagers des chemins : maîtrisez votre vitesse, avertissez de votre arrivée dans les zones de faible visibilité.
- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites et des agriculteurs.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement : emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour courses de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fichage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou défilant), contactez le **CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD**, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)